

**ÉLECTIONS
AU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DEG**

**A distance par voie électronique
Du mardi 25 octobre au mercredi 26 octobre 2022**

**COLLEGE B DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET
PERSONNELS ASSIMILÉS**

COLLEGE DES PERSONNELS BIATSS

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 07 juillet 2022 ;

Vu les statuts de la Faculté de droit, d'économie et de gestion approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 29 mai 2019 ;

Vu l'arrêté n° 2022-129 du 26 septembre 2022 relatif à l'élection des représentants du collège B et du collège BIATSS au conseil de gestion de la Faculté droit, économie et gestion, à distance par voie électronique ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

Le bureau de vote centralisateur pour l'ensemble des scrutins organisés à distance par voie électronique du mardi 25 octobre 2022 9h au mercredi 26 octobre 2022 17h se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- Membres :

- **M. Jésus NZE OBAME**, délégué de la liste « Horizons » à l'élection partielle de représentants du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de la Faculté DEG.
- **Mme Marion HAMARD**, candidate à l'élection partielle d'un représentant du collège des personnels BIATSS au Conseil de gestion de la Faculté DEG.
- **Mme Julie LEROY**, candidate à l'élection partielle d'un représentant du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil d'institut de l'IAE Angers.
- **Mme Andréa SOUSA**, déléguée de la candidature présentée par « Mme Andréa SOUSA » à l'élection d'un représentant du collège des usagers au Conseil d'institut de l'IAE Angers.
- **Mme Sylvine PICKEL-CHEVALIER**, candidate à l'élection partielle d'un représentant du collège A des professeurs des universités et personnels assimilés au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité.

ARTICLE 2 : COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE ELECTRONIQUES

Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Le bureau de vote électronique pour l'élection de représentants du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de la Faculté DEG, se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers
- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers
- **Membre** : **M. Jésus NZE OBAME**, délégué de la liste « Horizons » à l'élection partielle de représentants du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés au Conseil de gestion de la Faculté DEG.

Collège des personnels BIATSS

Le bureau de vote électronique pour l'élection d'un représentant du collège des personnels BIATSS au Conseil de gestion de la Faculté DEG, se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers
- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle

de l'Université d'Angers

- **Membre : Mme Marion HAMARD**, candidate à l'élection partielle d'un représentant du collège des personnels BIATSS au Conseil de gestion de la Faculté DEG.

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé le 10 octobre 2022

Mise en ligne le 10 octobre 2022